



## **Compte-Rendu de la réunion d'information « Elections professionnelles 2018 » Du 7 septembre 2018**

**CGC-Douanes** était représentée par Stéphane MAGREULT Romain PICHOT-DUCLOS.

Le 7 septembre 2018, s'est tenue à la DG la cinquième réunion d'information avec les organisations syndicales visant à préparer les élections professionnelles 2018, prévues par vote électronique du 29 novembre au 6 décembre 2018.

En préambule, Madame BUREAUD, cheffe du bureau A1, qui présidait la réunion, a précisé qu'après celle de juillet, une deuxième circulaire sera diffusée dans les semaines à venir, certains points restant en suspens.

Pour cette réunion, figurait à l'ordre du jour :

**1. Détermination de l'ordre de présentation des documents électoraux (logo, profession de foi et listes de candidats) par tirage au sort :**

Le résultat du tirage au sort, effectué en séance, est le suivant :

- 1) CGT
- 2) USD-FO
- 3) SOLIDAIRES
- 4) CFTC
- 5) CGC
- 6) CFDT
- 7) UNSA

Il a été précisé que pour les listes communes, UNSA-CGC et CFDT-CFTC, c'est l'ordre le plus favorable de l'une des deux OS qui est pris en compte. Le résultat du tirage au sort sera communiqué aux DI organisatrices de leurs scrutins.

Sur un autre point, il a été précisé que, contrairement à ce qui avait été annoncé lors d'une précédente RI, il y aurait une période de réserve pendant les opérations électorales pendant laquelle seront donc proscrits tout tractage ainsi que toute communication syndicale.



*Tel: 01 53 18 00 72*

*Mél: [cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat des cadres et du personnel d'encadrement*

## **2. Présentation des formations des équipes électorales :**

Des formations sont prévues pour les membres des OS présentant des listes. Celles-ci se tiendront les 29, 30 et 31 octobre, ainsi que les 5, 6 et 8 novembre (½ journée de formation pour les délégués de liste titulaires et une formation d'une journée pour les représentants de l'administration). L'administration a par ailleurs précisé que ces FP, organisées en métropole, devront se faire en mode présentiel, y compris pour les représentants des syndicats Outre-Mer, par souci d'égalité de traitement entre les territoires. L'utilisation de la visioconférence ayant été rejetée compte tenu des problèmes de liaison informatique pouvant se poser avec l'utilisation du logiciel dédié au vote informatique.

## **3. Candidatures des représentants du personnel, impact des CAP tardives :**

La date limite du dépôt des listes de candidats est fixée au 18 octobre. La qualité d'électeur s'appréciera au 1<sup>er</sup> jour du scrutin. Les agents bénéficiaires d'une promotion lors des CAP se tenant avant le 18/10/2018 pourront présenter leur candidature aux scrutins correspondant à leur nouveau grade, quand bien même le BOP de nomination n'aura pas été publié.

## **4. Point sur le plan de communication :**

Dans le cadre de la déclinaison du plan de communication ministériel, plusieurs actions de communication ont déjà été réalisées par la DGAFP et le SIRCOM (kit de communication, campagne grand public, newsletter..) et via Aladin. Ces communications ont l'ambition de devenir de plus en plus incitatives. La publication des résultats aura lieu le 7 décembre.

## **5. Questions diverses :**

La CGC a appris en séance que lors du dernier CTR (auquel elle ne participe pas n'étant pas représentative), il avait été décidé un abondement de la DGF des OS pour la préparation de ces élections. Dans la mesure où seules les OS représentatives bénéficient d'une DGF, cette mesure revient à ce que l'administration fasse le choix de favoriser des OS par rapport à d'autres, ce qui constitue une rupture d'égalité flagrante !!! Rappelons tout de même que n'importe quelle élection qui se veut démocratique se doit d'accorder les mêmes droits à chacune des parties concourant à cette élection. Sinon, quelle est la valeur démocratique d'une telle élection ?!

Le débat s'est également posé au sujet d'un groupe de travail sur le droit syndical prévu au mois de septembre. La CGC Douanes regrette que, là encore, seules les OS représentatives y soient invitées dans la mesure où le droit syndical, comme la préparation des élections, ne figurent pas dans la liste des sujets réservés aux comités techniques et donc aux groupes de travail qui les préparent. La question de la présence de toutes les OS à ces réunions se justifie d'autant plus que certains points, comme l'usage des listes de diffusion, y seront abordés, et que toutes les OS utilisent ces listes de diffusion.

Une autre OS non représentative a donc formulé la proposition de requalifier ce GT en réunion d'information, permettant ainsi d'inviter toutes les OS. L'administration nous a informé qu'à son niveau, elle pouvait entrevoir cette possibilité mais que certaines OS n'y étaient pas favorables... apprécions le fair-play ... nous ne pensions pas que notre syndicat, même s'il est en progression constante depuis sa création, pouvait autant les inquiéter ...